



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance régulière**  
**du conseil de ville de Danville**  
**Lundi le 10 février 2025**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 INFORMATIONS ET COMITÉS**

**4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

4,1 Séance ordinaire du 13 janvier 2025

**5 ADMINISTRATION ET FINANCES**

5,1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 10 février 2025

5,2 Office municipal d'habitation des Sources - Approbation du budget 2025

**6 LÉGISLATION**

6,1 Adoption - Règlement 2025-01 relatif à l'imposition des taux de taxes et des compensations pour l'exercice financier 2025

6,2 Adoption - Règlement 2025-02 établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2025

6,3 Adoption - Règlement 2025-03 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$

6,4 Politique de location des salles, infrastructures et équipements de courte durée

6,5 Politique de location des salles, infrastructures et équipements de longue durée

6,6 Politique de bénévolat de la Ville de Danville

6,7 Directive relative au remboursement des frais de déplacement en véhicule personnel

6,8 Avis de motion - Règlement 2025-04 relatif au plan d'urbanisme de la Ville de Danville

6,9 Adoption - Projet de règlement 2025-04 relatif au plan d'urbanisme de la Ville de Danville

6,10 Avis de motion - Règlement 2025-05 sur le zonage de la Ville de Danville

6,11 Adoption - Projet de règlement 2025-05 sur le zonage de la Ville de Danville

6,12 Avis de motion - Règlement 2025-06 relatif au lotissement de la Ville de Danville

6,13 Adoption - Projet de règlement 2025-06 relatif au lotissement de la Ville de Danville

6,14 Avis de motion - Règlement 2025-07 sur la construction

6,15 Adoption - Projet de règlement 2025-07 sur la construction

6,16 Avis de motion - Règlement 2025-08 sur les permis et certificats

6,17 Adoption - Projet de règlement 2025-08 sur les permis et certificats

6,18 Avis de motion - Règlement 2025-09 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

6,19 Adoption - Projet de règlement 2025-09 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

6,20 Avis de motion - Règlement 2025-10 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

6,21 Adoption - Projet de règlement 2025-10 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

6,22 Autorisation - Liste de destruction de documents

**7 RESSOURCES HUMAINES**

7,1 Grille salariale 2025 - employés étudiants

7,2 Dépôt - Embauche étudiants 2025

7,3 Fin d'emploi - employé 320008

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

8,1 Plan de sécurité civile

8,2 Demande au ministère des Transports - Évaluation de la sécurité routière sur la route 116 à Danville

**9 TRAVAUX PUBLICS**

9,1 Convention d'aide financière - PRIMEAU - volet 2 - Renouvellement de conduites d'eau

9,2 Décompte progressif numéro 5 - Construction du garage municipal

**10 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

*Aucun dossier*

**11 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

11,1 Rapport - Émission des permis pour le mois de janvier 2025

11,2 Dérogation mineure - Lot 4 835 137

- 11,3 Offre d'achat - Lot 4 079 245
- 11,4 Autorisation d'entente - Ferme Yvon Grandmont inc.

## **12 LOISIRS ET CULTURE**

- 12,1 Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive
- 12,2 Entente de développement culturel 2025-2027 MRC des Sources - Ministère de la Culture et des Communications

## **13 DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION**

*Aucun dossier*

## **14 VARIA**

## **15 COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE**

- 15,1 Liste de correspondance

## **16 ÉVÈNEMENTS À VENIR**

- 16,1 Camp de la relâche (OTJ) - 3 au 7 mars 2025
- 16,2 Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement d'urbanisme - 26 février 2025

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **17 LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **INFORMATION**

### **Régie interne des séances du conseil – informations tirées du règlement 2023-08 et 2024-05**

#### **ORDRE ET DÉCORUM**

##### **Article 20**

Le Président du conseil maintient l'ordre et le décorum et décide des questions d'ordre durant les séances du conseil, sauf appel au conseil. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre. Le président peut, s'il le souhaite, désigner tout autre représentant du conseil pour agir à cette fin.

##### **Article 21**

Une personne qui assiste à une séance du conseil doit garder le silence et s'abstenir de troubler l'ordre ou le décorum.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

##### **Article 32**

Les séances du conseil comprennent deux (2) périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

##### **Article 33**

Les périodes de questions sont d'une durée maximale de 15 minutes.

##### **Article 34**

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- a) S'identifier au préalable;
- b) S'adresser au Président de la session;
- c) Déclarer à qui sa question s'adresse;
- d) Ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, le Président de l'assemblée ou tout autre représentant désigné pourra permettre à cette personne de poser une nouvelle question lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait;
- e) S'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou belliqueux.
- f) S'abstenir de manquer de respect ou émettre une opinion non respectueuse envers un membre du personnel ou un élu.

##### **Article 35**

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximale de 1 minute pour poser une question et une sous-question, après quoi, le Président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

##### **Article 36**

Le maire ou le conseiller à qui la question a été adressée peut soit y répondre immédiatement, soit y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.

##### **Article 37**

Chaque membre du conseil peut, avec la permission du Président, compléter la réponse donnée.

##### **Article 38**

Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la municipalité.